

## Réponse à la note du Bureau National des Exorcistes sur l'ouvrage de Neal Lozano, *Délié*

Le Bureau National des Exorcistes attire l'attention dans son bulletin de novembre sur l'ouvrage de Neal Lozano, *Délié*, publié aux Éditions des Béatitudes. Bien que le BNE ne soit pas une instance magistérielle, le fait qu'il signe cette note et la publie dans son organe de communication donne à celle-ci une publicité et une visibilité. Ceci rend légitime, nous semble-t-il, une réflexion publique à cette prise de position.

Ce modèle de prière de libération a déjà fait l'attention de publications et réflexions au plan théologique dans le monde francophone, lors du colloque organisé par la Communauté du Chemin Neuf en 2017, colloque au cours duquel Neal Lozano est intervenu, et où l'intérêt de son travail a pu être approfondi. Ce colloque a été publié avec une préface de Mgr Guy de Kérimel<sup>1</sup>. Il nous faut aussi citer le travail de la commission doctrinale de l'ICCRS, *Le ministère de délivrance*, livre relu par la Congrégation par la Doctrine de la Foi et préfacé par le Cardinal Farrell, qui fait une large part au modèle de Lozano<sup>2</sup>. Enfin, nous relevons aussi l'article de Jean-Baptiste Edart, « Prières de libération, deux approches contemporaines », publié en juillet 2020 dans la *Nouvelle Revue Théologique*, revue scientifique disposant d'un comité de lecture.

Ce n'est donc pas la première fois dans le monde francophone que *Délié* fait l'objet d'une étude attentive de la part de théologiens, pasteurs et praticiens de la prière de libération. Le monde anglophone a, lui, depuis longtemps accueilli *Délié* et la liste des pasteurs de l'Église ayant manifesté leur soutien à ce modèle atteste que cette forme de prière a trouvé sa place dans la pastorale de nombreux diocèses de par le monde. Il suffit de consulter le site [www.heartofthefather.com](http://www.heartofthefather.com) où sont mis en ligne les nombreuses lettres de recommandation, parmi lesquelles nous trouvons celles de Mgr Chaput, archevêque émérite de Philadelphie, Mgr Lori, archevêque de Baltimore, le cardinal Alencheray, et le secrétaire de la commission doctrinale de la conférence des évêques des États-Unis (USCCB), le père Peter F. Ryan (sj).

C'est avec intérêt que nous avons lu la note du BNE, estimant qu'un plus grand bien peut naître de la confrontation des idées, lorsque ce dialogue est mené dans l'écoute et le respect de l'autre. Nous souhaitons dans ce texte présenter quelques réflexions, en espérant que cela puisse apporter un autre regard que celui proposé par le BNE aux personnes qui chercheront à s'informer sur *Délié*, et, peut-être ouvrir un dialogue avec le BNE. Nous ferons tout d'abord trois observations par rapport aux arguments avancés et à la méthodologie de la note, puis une remarque quant à la démonstration elle-même, et une réflexion sur la manière dont sont interprétées les 5 clés.

### 1/ L'objet de la note

La première observation concerne l'objet de la note. Elle traite exclusivement de l'ouvrage *Délié*. Or, Neal Lozano a présenté son modèle dans trois ouvrages : *Délié*, *Vers la*

---

<sup>1</sup> TULASNE Pierre-Louis, RAOUL Magali, LAGRUT Blandine (Ed.), *Tu as rompu mes liens*, Préface de Mgr G. de Kérimel, Paris, Cerf, 2019. 372 p.

<sup>2</sup> ICCRS, *Le ministère de délivrance*, trad. C. Brenti, EdB, Nouan le Fuzelier, 2017, p. 137.

*Délivrance*<sup>3</sup> et *Résister au diable*<sup>4</sup>. *Vers la Délivrance* présente la démarche pour les personnes qui sont engagées dans la prière pour d'autres personnes. Il en présente les ressorts théologiques fondamentaux, entre autres la question de l'action démoniaque à travers les peurs et mensonges résultant de traumatismes ou de schémas éducatifs vécus dans l'enfance, mais aussi d'autres dispositions exposant à l'action démoniaque dont, entre autres, les pratiques occultes. Cet ouvrage répond ainsi à de nombreuses questions théologiques effleurées dans *Délié*. *Résister au diable* présente le modèle *Délié* dans une perspective clairement catholique (pour les séminaristes, prêtres et évêques, cf. *Vers la délivrance* p. 8, avec en particulier la distinction entre exorcisme et prière de délivrance posée dès le premier chapitre), quand les deux autres ouvrages visent un public œcuménique. Le sacrement de pénitence et de réconciliation n'apparaît donc dans *Délié* qu'à travers des allusions, Lozano ne parlant que de la « *confession des péchés* ». Il nous aurait semblé opportun que la note du BNE signale au lecteur l'existence de ces deux autres ouvrages et la perspective œcuménique de *Délié*. De plus, plusieurs questions soulevées par le BNE trouvent leur réponse dans ces autres ouvrages. Les passer sous silence ne permet pas au lecteur d'accéder à ces réponses, ce qui est dommage<sup>5</sup>.

## 2/ Un modèle, non une méthode

Une deuxième observation concerne la notion de modèle. Lozano insiste<sup>6</sup> pour dire qu'il ne s'agit pas d'une méthode avec des étapes systématiques dans un ordre obligatoire, mais que les clefs qu'il propose sont à utiliser en fonction des situations rencontrées, avec souplesse et dans l'écoute de l'Esprit Saint et de la personne accueillie. La prière est le corollaire de l'entretien et donc d'une écoute inspirée et compassionnelle. La manière de conduire la prière doit en conséquence être souple, pour suivre les mouvements de l'Esprit tels que discernés dans la personne. Ainsi la prière pourra porter d'abord sur la clé 2 puis la 3, pour revenir à la 1 ou la 2, etc., en fonction de ce qui se clarifie pour la personne. Mais l'intérêt du modèle est qu'une personne peu habituée à une écoute charismatique s'en sortira toujours sans grande difficulté si elle suit les étapes et reste dans l'écoute sans interpréter ce qu'elle entend. Qui veut faire rentrer la personne dans une démarche systématique, sans tenir compte de ce que vit cette personne et ce qu'elle est, trahit l'esprit de la démarche de *Délié*. Oublier cet aspect peut conduire à mal interpréter *Délié*. Imaginer que Dieu, dans *Délié*, est contraint par un « *process* » spirituel illustre cette incompréhension.

---

<sup>3</sup> N. LOZANO, M. LOZANO, *Unbound Ministry, Guidebook : Helping Others Find Freedom in Christ*, New-York, Jubilee Studio, 2011 ; *Vers la Délivrance, Manuel pour l'exercice du « Ministère Délié »*, trad. C. Brenti, EdB, 2019.

<sup>4</sup> N. LOZANO, *Resisting the Devil, a Catholic Perspective on Deliverance, A Bridge between Exorcism and the Sacrament of Reconciliation*, Huntington, Indiana, Our Sunday Visitor Publishing Division, 2010, ouvrage publié avec imprimatur et Nihil Obstat. *Résister au diable*, trad. C. Brenti, Nouan le Fuzelier, Editions des Béatitudes, 2020.

<sup>5</sup> Enfin, si le sacrement de pénitence est bien un moteur important pour la vie de conversion, ne pourrait-on pas voir plutôt dans l'Eucharistie la principale « ressource » pour la vie spirituelle, elle qui est source et sommet de la vie chrétienne, présence substantielle du Christ ?

<sup>6</sup> Voir *Vers la Délivrance*, p. 99.

### 3/ Incohérence de la démonstration

Une troisième observation concerne le style de la note qui rend plusieurs remarques difficiles à entendre. Nous relevons tout d'abord une incohérence dans l'argumentation.

La première partie souligne les qualités de l'ouvrage, mettant en avant des qualités relevées par le BNE, et particulièrement l'attention à ne pas vouloir un résultat coûte que coûte, tout en disant que la libération selon Lozano « *demande parfois beaucoup de patience* » et que « *c'est le chemin de la conversion* ».

Or, la deuxième partie formule des critiques sous forme de questions rhétoriques qui contredisent les qualités relevées précédemment. Le BNE suggère que Lozano prétend tout régler par une prière de libération sans intégrer le facteur temps, tout en voyant dans cela une recherche de toute-puissance et la porte ouverte à une emprise. Le BNE affirme aussi qu'il présente des situations qui se résolvent rapidement, oubliant ainsi que le combat spirituel est à mener toute sa vie. Non seulement la distance entre les deux positions est surprenante car contradictoire, mais la deuxième semble ignorer ce qui est écrit dans le chapitre 8 « *Demeurer libre et approfondir* », et plus particulièrement pp. 149-160 où Lozano insiste pour dire que la libération n'est qu'une étape et qu'il nous faut continuer à vivre le combat spirituel, non seulement pour rester dans la liberté retrouvée, mais pour grandir en elle<sup>7</sup>, ou encore le chapitre 15 intitulé « *une délivrance progressive et continue* », où nous sont donnés en exemple des délivrances ayant lieu au cours d'un cheminement sur plusieurs années. Quant à la recherche de toute-puissance dans une efficacité absolue, ceci ne correspond pas à ce qui est dit p. 224 : « *si vous avez prié pour quelqu'un en vue d'une délivrance et qu'il n'y a aucun soulagement, dites-vous bien que vous avez aidé cette personne si, lorsqu'elle vous quitte, elle sent l'amour de Dieu et qu'elle sait prendre la responsabilité de sa vie. Ce n'est ni vous, ni moi, qui délivrons qui que ce soit. C'est Jésus.* » Ou encore p. 252, le paragraphe intitulé « *Nous ne recherchons pas la perfection* ».

Par conséquent, il nous semble que les reproches de recherche de toute-puissance, ou de danger d'emprise lié au modèle de prière proposé tombent d'elles-mêmes à la lecture de ces paragraphes. Ce danger dépendra de la personnalité qui exerce le ministère de délivrance, non du modèle proposé par Lozano. Ceci se vérifie pour toute prière de libération. D'ailleurs, le modèle *Délié* met en évidence un certain nombre de garde-fous contre le risque d'emprise inhérent à la prière de délivrance (à commencer par le fait qu'on ne prie pas tout seul pour une personne, mais avec un intercesseur qui est invité à participer pendant la prière de bénédiction).

### 4/ Influencer et non inspirer

Notre quatrième observation touche à la question du principe qui, selon le BNE, sous-tend la méthode développée par l'auteur, à savoir que le point d'entrée des démons le plus évident est notre réponse aux traumatismes. Cette affirmation appelle les remarques suivantes. Tout d'abord, nous pensons erroné de dire que ce soit le principe de la méthode. Le BNE nous paraît réduire ici le modèle à un point particulier. Le principe de la méthode est que la libération de la personne réside dans sa prise de responsabilité dans son chemin de conversion, et dans le fait que si nous renonçons aux prises que le démon peut avoir en

---

<sup>7</sup> Voir aussi p. 252 : « *Après avoir reçu une délivrance, les chrétiens devraient être enseignés, encouragés, bien avertis et conduits pour pouvoir collaborer avec la grâce de Dieu afin de demeurer libres.* »

nous, quelles qu'elles soient, nous pouvons exercer l'autorité reçue du Christ pour être libre et vivre de cette liberté des enfants de Dieu.

Ensuite, nous notons que la démonstration du BNE procède par une argumentation *ex silentio*. Nous citons la note : « *Toutefois, on relève un glissement chez notre auteur. Tout en tempérant ses propos dans la forme, il n'en considère pas moins que les réactions aux traumatismes sont influencées par le démon (en tout cas, il ne donne jamais d'exemples qui élargiraient le champ des possibles ou qui relativiseraient sa thèse).* »

Premièrement, il aurait été intéressant de préciser ce glissement sur lequel tout le raisonnement prend appui ensuite. Personnellement, nous ne le percevons pas. Par contre, nous percevons un autre glissement, dans la lecture que fait le BNE de Lozano cette fois-ci. Nous le verrons un peu plus loin.

Deuxièmement, nous relevons qu'après une affirmation, une nuance est apportée, introduite par « *en tout cas* ». Or, cette nuance permet de comprendre que les auteurs de la note exploitent un silence de Lozano comme une affirmation positive. Nous sommes donc face à un argument *ex silentio*, ce qui invalide non seulement la démonstration, mais aussi, très logiquement, toute la critique qui en découle, celle-ci n'étant plus fondée.

Revenons au « glissement » dans la note de la BNE. Après avoir affirmé initialement que Lozano considérait que « *les réactions aux traumatismes **sont influencées** par le démon* », elle affirme ensuite que, selon Lozano, « *les réactions aux traumatismes **sont inspirées** par le démon* ». Passer d'« *influencer* » à « *inspirer* » n'est pas anodin. « *Inspirer* » fait de toute réaction émotionnelle quelque chose de négatif, car suscitée par le démon. La critique élaborée par le BNE serait alors parfaitement juste et nous aurions en *Délié* un outil dangereux pour les fidèles. En employant « *exercer leur influence* », Lozano laisse aux émotions, fruits des traumatismes, leur caractère moralement neutre. Ce glissement de la note est une erreur formelle dans la compréhension de la pensée de Lozano. Là aussi toute la critique faite par la suite tombe d'elle-même.

Il n'en reste pas moins que les questions posées sont très intéressantes. Elles amènent à réfléchir sur la notion de culpabilité, sur l'accompagnement des personnes traumatisées. L'insistance de Lozano tout au long de son ouvrage, et plus encore dans le quatrième chapitre (pp. 69-84) de *Vers la Délivrance* sur la compassion, montre son souci de se mettre à l'écoute et au rythme de la personne accueillie. Pour Lozano, les quatre premières clefs ont pour seul but d'amener la personne à accueillir l'amour personnel du Père, ce qui est vécu à travers la cinquième clef. La compassion est guidée par la perspective de cette dernière étape de la prière.

## 5/ Les cinq clefs

Il nous reste à considérer la manière dont les cinq clefs sont traitées.

Tout d'abord, nous remarquons que le BNE comprend la logique des cinq clefs selon l'esprit de système et considère que les cinq clefs correspondent à un ordre protocolaire rigide. Qui parcourt l'œuvre de Lozano ne peut qu'être marqué par la référence continue à l'amour de Dieu. Sa démarche ne prend sens qu'en ayant cette réalité présente à l'esprit. Il indique d'ailleurs qu'il est nécessaire de commencer par annoncer l'Évangile, et donc l'amour de Dieu, à toute personne qui demande une prière de libération. L'annonce de l'Évangile précède la repentance. L'exemple de Mike et Betsy, pp. 62-64, illustre bien cela.

Ensuite, la repentance ne porte que « *sur les péchés qu'elle a reconnus lors de l'entretien.* » Il ne s'agit pas d'amener la personne à se repentir de schémas psychologiques dans lesquels elle se serait enfermée, ni d'un mal qu'elle aurait subi et non commis, ce qui n'aurait aucun sens et serait très culpabilisant comme le souligne opportunément la note. La notion de repentance dans cette première clé n'est pas liée à la situation de blessure, mais à la condition universelle de l'homme qui a besoin d'un Sauveur (cf. *Délié*, chapitre 3 et particulièrement p. 68). Cette étape peut, en pratique, prendre des formes très différentes, mais qui sont souvent précédées par une étape de « catéchèse ».

Il est possible qu'une personne reconnaisse **elle-même** comme péché contre Dieu la peur ou le mensonge dans lequel elle se sera enfermée et exprimera le désir de s'en repentir. Cela alors aura tout son sens. Il est évident qu'ici, comme pour toute autre prière de libération ou exorcisme, un accompagnant indélicat et non ajusté risque de mal faire en tombant dans le travers culpabilisant évoqué par le BNE, mais l'erreur ne revient pas alors au modèle de prière employé.

Les questions posées par le BNE sur le pardon sont de vraies questions, mais qui nous paraissent aller au-delà de ce que Lozano dit. Encore une fois, nous avons l'impression que la critique porte sur ce qui est compris par le BNE et non sur ce qui est dit par Lozano. Lozano considère toutes les raisons qui peuvent entraver le pardon, il n'affirme jamais que tout doit tout de suite être pardonné. Certains pardons sont plus faciles, d'autres peuvent demander plus de temps. P. 96, Lozano montre que ce n'est pas au priant à dire ce que la personne doit pardonner, ce qui serait intrusif et potentiellement traumatisant, mais que c'est à la personne d'identifier les pardons qu'elle est invitée à poser devant le Seigneur. Il n'hésite pas à préciser : « S'il vous est difficile de faire ces déclarations de pardon, essayez au moins de parler au Seigneur de votre blessure et de votre souffrance ». On ne saurait être plus clair.

Sur la question du mandat épiscopal, l'histoire et le droit de l'Église n'en font pas une obligation, ni une nécessité. Le mandat de l'évêque est nécessaire pour l'exorcisme majeur, pas pour la prière de libération. Le document de la CDF de 1985 est très précis sur l'interdit. Sont interdits, non les prières de libération, mais l'usage du grand exorcisme sinon par le prêtre mandaté, l'usage de l'exorcisme de Léon XIII (dans une prière publique), et l'interpellation directe du démon pour connaître son nom<sup>8</sup>. Rien n'interdit dans le droit actuel de l'Église de prier pour la libération, que l'on soit prêtre, diacre ou laïc. Ceci étant, il apparaît prudent que tout exercice régulier de ce service pour d'autres soit sous la vigilance des pasteurs de l'Église et fasse l'objet d'une forme particulière, ce que Lozano souligne aussi.

Sur la cinquième clef, nous nous contenterons de citer le père François Buet qui affirme dans l'introduction de sa thèse que la libération intérieure de la personne est « *en vue d'accueillir cette plénitude de vie* ».<sup>9</sup> Cette bénédiction finale, qui est le point d'orgue de la

---

<sup>8</sup> Voir sur ce point Commission Doctrinale de l'ICRS, *Le ministère de Délivrance*, EdB, 2017, particulièrement les pages 94-96. L'interdit ne porte pas sur les commandements directs aux démons, mais sur leur interrogation, sens du latin *interpellare*, dans le contexte d'une prière de libération publique. Rappelons que ce texte a été relu par la CDF qui n'a relevé aucun problème doctrinal, cf. p. 12 de ce même ouvrage.

<sup>9</sup> F. BUET, *De la libération à la vie dans l'Esprit : un chemin d'intégration progressif, Pour une perspective pastorale en dialogue avec la théologie contemporaine*, coll. Racines, Bruyères-le-Châtel, Nouvelle Cité, 2018, p. 13.

démarche, traduit cette réalité. Sur la nécessité d'une bénédiction au début, nous renvoyons à ce que nous avons dit au sujet de la première clef.

#### Conclusion

D'autres points de la note pourraient être discutés, mais ce commentaire est déjà plus long que la note elle-même et il nous semble avoir traité les points principaux. Pour conclure cette lecture, il nous semble que de nombreuses questions intéressantes sont posées par cette note. Elle pousse à approfondir pourquoi et comment les traumatismes vécus peuvent disposer à subir une influence de l'action du démon. *Vers la Délivrance* apporte un début de réponse en articulant cela avec la théologie du péché originel (autre question de la note !), mais on peut certainement creuser ce point.

Le texte nous paraît construit, pour ses arguments principaux, sur des arguments non seulement que nous n'identifions pas dans l'ouvrage de Lozano, mais qui parfois se contredisent dans la note elle-même. Nous ne demandons qu'à être démentis. Sans quoi, il ne nous resterait qu'à conclure que la lecture proposée procède de préjugés qui n'ont pas grand-chose à voir avec l'ouvrage dont le BNE fait la critique.

*Père Jean-Baptiste Edart, Professeur, Faculté de Théologie, Université Catholique de l'Ouest (Angers). (Docteur ès Sciences Bibliques, Jérusalem)*

*Dr Magali Raoul, Communauté du Chemin Neuf, responsable de l'Institut de Théologie des Dombes (Docteur en médecine)*

*Père Pierre-Louis Tulasne, Directeur du Centre Siloé à Montagnieu (Isère), Communauté du Chemin Neuf*

#### *Avec le soutien de*

*Dr Mary Healy, Professeur d'Écriture, Grand Séminaire du Sacré-Cœur, Detroit, Michigan, Présidente de la Commission Théologique de CHARIS*

*Père Etienne Vetö, Professeur, Faculté de théologie, Université Pontificale Grégorienne, Rome, Docteur en théologie. Membre du Conseil International de CHARIS*

*Père Jean-Baptiste Vian, Exorciste du diocèse de Grenoble*